COMMUNE D'ORAISON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni le 30 Octobre 2025 2025 à 19h00, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent Allevard, 1er adjoint.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 6
Suffrages exprimés : 27
Date de la convocation : 08/10/2025

Etaient présents : Tous les membres en exercice sauf :
M. Benoit Gauvan, pouvoir à M. Frédéric Amaral
Mme Emilie Negro, pouvoir à Mme Michèle Saez
M. François Imbert, pouvoir à Mme Valérie Brennus
Mme Angélique Bonnafoux, pouvoir à M. Roberto Figaroli
Mme Eva Teichmann, pouvoir à M. Vincent Allevard
Mme Laurence Leplatre, pouvoir à Mme Isabel Gamba
Mme Céline Vedie, Mme Christelle Berteau, absentes.

Secrétaire de Séance : M. Roberto Figaroli

OBJET : ELABORATION D'UNE ETUDE DE JALONNEMENT ET SIGNALETIQUE DES PARKINGS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN

N° 75/2025

Vu la délibération n° 46/2021 du conseil municipal en date du 5 juillet 2021 approuvant le projet de convention « Petites Villes de Demain » entre l'Etat, la Commune d'Oraison, DLVAgglo, le Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, l'ANAH, l'ANCT et la Banque des Territoires ;

Vu la convention d'adhésion de la Ville d'Oraison au programme « Petites Villes de Demain » signée par tous les partenaires en août 2021 ;

Vu la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes de Demain signée en date du 17 octobre 2022 ;

Vu l'avenant n°1 à la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes de Demain ;

Le dispositif Petites Villes de Demain (PVD) est un programme national d'appui à la redynamisation des petites villes rurales pour lequel la commune d'Oraison a été retenue pour une durée de 6 ans.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires a mobilisé 200 millions d'Euros sur 6 ans, au niveau national, destinés à financer l'expertise et l'ingénierie des moyens de redynamisation, en lien avec le Département des Alpes-de-Haute-Provence. Pour ce faire, une première convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des territoires au programme PVD d'une durée de 24 mois a été signée en octobre 2022.

Un premier financement de la Banque des Territoires a ainsi été attribué pour la réalisation de l'étude de programmation de l'Ecoquartier. Un deuxième financement a été demandé pour la réalisation d'audits énergétiques sur des bâtiments communaux et un troisième pour l'AMO du projet de pôle santé-social.

Des crédits étant encore disponibles, une nouvelle demande est effectuée dans le cadre de l'élaboration d'une étude de jalonnement et de signalétique des parkings.

Cette étude a été identifiée dans le cadre de l'étude en cours sur le schéma directeur des mobilités actives d'Oraison dont l'objectif est de rationaliser les circulations des voitures et camions et de favoriser la pratique du vélo et les mobilités piétonnes depuis les principales polarités de la ville vers et depuis le « cœur de ville ».

En effet, il a été constaté que nos espaces de stationnements n'étaient pas suffisamment bien signalés. Ainsi, des parkings pourtant très proches du cœur de ville restent régulièrement sous-utilisés. Un travail sur le jalonnement et la signalétique des parkings est ainsi à prévoir afin de mieux diriger les flux des véhicules en dehors du cœur de ville.

Cette étude devra prendre en compte les futures évolutions du stationnement communal, afin que le jalonnement puisse évoluer au fil de l'eau, à mesure de la réalisation des projets. En ce sens, les étapes de définition du système de jalonnement intègreront les réflexions en cours (parking à côté de la mairie, ancien Shopi, parking du stade, modifications du cœur de ville, etc.). Les stationnements vélos devront également être intégrés à l'étude.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Intitulé de l'ingénierie	Maître d'ouvrage	Coût total (en € TTC)	Autofinancement		Co-financement BDT	
			En €	En %	En €	En %
Etude de jalonnement et de signalétique des parkings	Commune d'Oraison	7 200 €	3 600 €	50%	3 600 €	50%

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Banque des Territoires selon le plan de financement présenté ci-avant.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette étude et à la demande de subventions.

- **DIT** que ces crédits sont prévus au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.
Pour Copie Certifiée Conforme.

Le Secrétaire de Séance,

Roberto FIGAROLI

Le Maire,

Benoît GAUVAN

Acte publié, Affiché et Notifié le :	31/10/2025

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Marseille ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.
Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.